

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de La Chapelle de Guinchay
MAIRIE DE LEYNES
71570 LEYNES

Tél : 03 85 35 11 85

Fax : 03 85 40 82 56

<mailto:Leynes.mairie@wanadoo.fr>



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le seize octobre à 19 heures 15, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en mairie sous la présidence de M. Bernard MARTIN, Maire

Etaient présents : MM. MARTIN Bernard, BEZ Christophe, JUSTIN Bernard, LACHARME Sébastien, LAVESVRE, Arnaud AUVIGUE Romain, WUYLSTEKER Christophe, JANOT Laurent Mmes BERGERET Suzanne, DESGRANGES Virginie, ROCHE GAILLON Fanny, DURANT MILAMANT Jacqueline

Excusé : AUBLANC Anthony, GAGUIN Anthony, DE GROOTE Isabelle.

Après avoir approuvé, le procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal décide :

Modification du tableau des effectifs (DE 2020 055)

Vu la démission de la secrétaire à compter du 31 octobre 2020 occupant un poste de rédacteur principal, il convient de modifier le tableau des effectifs. Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression du poste de rédacteur principal à compter du 31 octobre 2020
- Création d'un poste d'adjoint administratif à compter du 19 octobre 2020
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Création d'un contrat de travail à durée déterminée pour une durée de 6 mois (DE 2020 056)

Vu la délibération DE_2020-55 concernant la modification du tableau des effectifs, Monsieur le Maire propose la création d'un contrat de travail pour une durée de 6 mois, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat avec l'intéressée.

Subvention exceptionnelle à l'amicale des Sapeur-Pompier CPI Leynes - Chasselas - St Veran (DE 2020 057)

L'amicale a dû supporter une double cotisation de mutuelle (2020- 2021).

Compte tenu de la crise sanitaire (Covid 19) aucune manifestation n'a pu être organisée pour alimenter leur trésorerie.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'apporter une aide financière à hauteur de 850 Euros.

Subvention exceptionnelle à l'association des Maires des Alpes Maritimes (DE 2020 058)

Les communes concernées par les événements climatiques d'octobre 2020 ont fait appel à la solidarité nationale.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 250 euros.

Vérification des bornes à incendie (DE 2020 059)

Vu la convention entre la commune de Crêches-sur-saône et la commune de Leynes portant sur la mutualisation d'un débitmètre pour le contrôle des poteaux incendie du 19 janvier 2018.
La convention doit être renouvelée si accord avec la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, de reconduire cette dernière jusqu'à la fin du mandat municipal.

LES TRAVAUX :

- Travaux rue des sœurs : Une entreprise est intervenue afin de rectifier le profil de la route.
- Travaux sur le four à pain : Avant de procéder à une modification de la cheminée, il a été demandé à l'entreprise JOURNET de vérifier l'état de la voûte. Attache sera prise auprès d'une deuxième société pour avis.

COMPTE RENDU DE REUNION :

- Mardi 22 septembre 2020 assemblée générale de l'ATD à Charolles
- Monsieur Christophe WUYLSTEKER fait le rapport de réunion de la commission communication qui a eu lieu le 24 septembre 2020.
- Madame Virginie DESGRANGES et Monsieur Arnaud LAVESVRE font le rapport de l'assemblée générale du sou des écoles qui a eu lieu le 25 septembre 2020
- 27 septembre 2020, élections sénatoriale. 3 délégués : Bernard MARTIN, Christophe BEZ et Isabelle DE GROOTE.
- Monsieur Bernard Justin donne le compte rendu de la réunion SIVOM qui a eu lieu le 30 septembre 2020.
- Monsieur Bernard MARTIN donne le compte rendu de la conférence des Maires qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2020.
- Madame Suzanne BERGERET donne le compte rendu de l'assemblée générale du restaurant scolaire qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2020.
- La Commission Bâtiments a eu lieu le 2 octobre 2020 en présence de l'Agence Technique Départementale.
- Monsieur Christophe BEZ donne le compte rendu de l'assemblée générale de l'Union Des Maires Des Communes Rurales Saône Et Loire à Matour qui a eu lieu le 3 octobre 2020.
- Monsieur Bernard MARTIN donne le compte rendu sur la commission M.B.A. au sujet du grand cycle de l'eau, qui a eu lieu le 6 octobre 2020
- Madame Suzanne BERGERET donne le compte rendu de la réunion de la Gendarmerie pour la présentation de l'effectif qui a eu lieu le 7 octobre 2020.
- Monsieur Bernard MARTIN donne le compte rendu de la réunion avec les associations locales pour la réhabilitation de la salle polyvalente qui a eu lieu le 9 octobre 2020.
- Monsieur Bernard MARTIN donne le compte rendu du comité de pilotage du Grand Site de France qui a eu lieu le 12 octobre 2020

- Madame Jacqueline DURANT-MILAMANT donne le compte rendu de la réunion du CCAS qui a eu lieu le 13 octobre 2020 concernant le repas de Noël qui est reporté compte tenu de la crise sanitaire.
- Monsieur Bernard MARTIN donne le compte rendu de l'assemblée générale de l'A.D.M.R. et du conseil communautaire qui a eu lieu le 15 octobre 2020.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à la demande d'une administrée concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à la commune et attenante à sa maison. Il a été décidé par le conseil, 10 voix pour et 2 abstentions, de ne pas vendre cette parcelle.
- Suite à des écoulements d'eaux pluviales sur la chaussée rue des Monnets, des travaux avaient été effectués par le SIVOM de l'Arlois en 2016. Une conseillère signale que les travaux faits par le propriétaire n'ont pas résisté aux intempéries. Un courrier pour remise en état sera adressé au propriétaire.
- Des riverains, proches du château se plaignent d'abolements intempestifs du chien d'un administré. Dans un premier temps il est demandé à la plaignante de faire intervenir un médiateur.
- Lecture a été faite d'une lettre adressée par la F.N.A.C.A. pour remerciement au versement d'une subvention annuelle.
- Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'A.M.F. pour l'affiliation des nouveaux élus locaux au régime général de la sécurité sociale. Cette information sera diffusée par mail à tous les élus.

La séance a été levée à 22 heures.

Date du prochain conseil 20 novembre 2020 à 19 :15